



**ACADÉMIE  
DE NANCY-METZ**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale  
de Meurthe-et-Moselle

## SERVICE DU 1<sup>er</sup> DEGRÉ

### Carte scolaire

Affaire suivie par :  
Sébastien MARTIN  
Chef de bureau

Tél : 03.83.93.56.16

Mél : [sebastien.martin@ac-nancy-metz.fr](mailto:sebastien.martin@ac-nancy-metz.fr)

DSDEN  
9, rue des Brice  
Rond-point Marguerite  
CS 30 013  
54042 NANCY CEDEX

Nancy, le 15/07/2025

Le directeur académique  
des services de l'Éducation nationale  
de Meurthe-et-Moselle  
à  
Mesdames les directrices  
Messieurs les directeurs  
des écoles publiques maternelles,  
élémentaires et primaires

s/c de Mesdames et Messieurs  
les IEN des circonscriptions scolaires

### **Objet : constat de rentrée 2025-2026 des effectifs du 1<sup>er</sup> degré de l'enseignement public et privé**

A chaque rentrée, un recensement des effectifs d'élèves et de leurs caractéristiques dans les écoles du premier degré doit être réalisé. Cette opération, appelée « constat de rentrée 1<sup>er</sup> degré », permet notamment d'élaborer les prévisions d'effectifs pour les rentrées suivantes.

**La date à partir de laquelle les directeurs d'école peuvent lancer le calcul des effectifs dans ONDE est fixée cette année au jeudi 11 septembre 2025. La date limite de validation des effectifs est fixée au lundi 15 septembre 2025 minuit terme de rigueur.**

Les informations collectées lors du constat servent de données de pilotage et alimentent les dialogues stratégiques de gestion et de performance. Elles permettent notamment le calcul d'indicateurs de performance.

Par ailleurs, les données du constat servent de base de sondage pour diverses enquêtes menées par le DEPP ou d'autres organismes en collaboration avec la DEPP.

Le constat de rentrée du premier degré s'appuie sur l'application ONDE (outil numérique pour la direction d'école). Pour garantir la qualité des résultats de cette opération hautement stratégique pour le ministère, il est essentiel que toutes les informations attendues soient renseignées dans l'application de manière effective et avec toute l'attention nécessaire.

Les efforts menés depuis plusieurs années et auxquels vous avez contribué permettent aujourd'hui de s'appuyer presque exclusivement sur ONDE pour la remontée des effectifs et des organisations pédagogiques des écoles. L'objectif est également d'utiliser cette application pour collecter, de manière aussi exhaustive que possible, d'autres informations non moins indispensables au pilotage du premier degré. Votre attention a régulièrement été appelée sur la nécessité de veiller au renseignement de ces informations, ce qui a permis d'amorcer une dynamique en la matière. S'agissant des professions et catégories socio-professionnelles (PCS) en particulier, la part de données « non précisées » dans ONDE se résorbe mais il reste une marge de progrès considérable d'autant que ces données sont très importantes pour contextualiser les résultats des élèves par exemple.

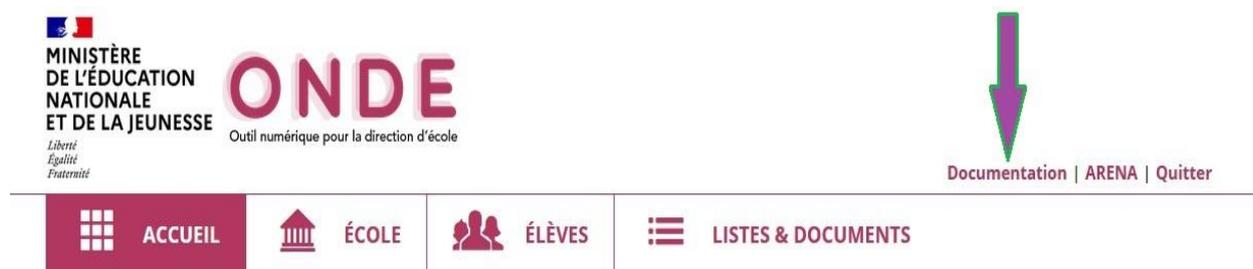
Le champ de l'opération de constat de rentrée des effectifs du premier degré qui sera réalisée à la rentrée 2025 demeure identique à celui des opérations de constat des rentrées scolaires précédentes et comprend l'ensemble des élèves scolarisés dans les écoles publiques et privées, y compris hors contrat, du premier degré quels que soient leur niveau de scolarisation et leur âge (2 ans y compris).

Ainsi, pour vous aider dans la mise en œuvre du constat des effectifs, vous trouverez ci-jointe en annexe, une fiche d'instructions pour le pilotage des saisies dans ONDE présentant les données attendues et les éléments de nature à en favoriser la collecte.

**Rappel :**

Vous pouvez également accéder à la **documentation d'aide sur ONDE**, rubrique « Documentation ». (Une fois dans cette rubrique toujours bien vérifier les dernières versions dans « **Quoi de neuf** »).

Vous y trouverez le **manuel utilisateur du directeur d'école publique** qui vous permettra de répondre à toutes les situations que vous rencontrerez au cours de l'année scolaire.



Sachez également que les ERUN de vos circonscriptions sont à votre disposition pour répondre à toutes vos questions.

Mes équipes restent en outre à votre disposition pour tout complément d'information.

Je sais pouvoir compter sur votre engagement à la réussite de cette opération essentielle au dialogue entre les académies et l'administration centrale.

**Le Directeur Académique**

*original signé*

**Emmanuel BOUREL**